



À L'ÉCOUTE

BULLETIN D'INFORMATION DES CONSEILS DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

JUIN 2002 / VOL. 6, N° 10

CII SUR LE VIF

Le CII du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) a organisé un premier colloque à l'intention de ses membres. Cette rencontre a eu lieu le 16 mai et avait pour thème *Fières d'habiter notre espace infirmier*. Le CII en a profité pour tenir son assemblée générale annuelle. Le rapport annuel 2001-2002 fait état de ses nombreuses activités. Entre autres, le CII a présenté un mémoire au Comité de développement des ressources humaines du CA du CHUQ, dans le cadre du *Forum sur l'amélioration des conditions d'exercice du travail : place aux actions durables*. Il a produit sept avis, dont trois sur la situation dans le département d'anesthésie du CHUL, un sur la recherche en soins infirmiers et un sur le développement des soins palliatifs au CHUQ. Il a tenu diverses activités visant le développement professionnel, par exemple : un projet de création d'un comité de la relève, un projet de pratique infirmière avancée et l'ébauche d'un portail sur l'intranet du CHUQ. Enfin, le comité conjoint DSI-CII sur l'amélioration de la qualité des soins a offert des journées de formation sur le document *Perspectives de l'exercice de la profession d'infirmière*. Renseignements : Jacqueline Pelletier, présidente du CII ; tél. : (418) 525-4444, poste 7398.

PERSPECTIVES NATIONALES

Nos collègues de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIIC) viennent de rendre public un énoncé de position sur l'infirmière praticienne. L'AIIIC est « d'avis que le rôle de l'infirmière praticienne peut contribuer énormément à régler certains problèmes d'actualité dans le domaine des soins de santé, comme l'accès aux services, leur prestation et leur coordination, et à améliorer les résultats des soins de santé ». Quatre fiches d'information accompagnent cette prise de position : *Législation et réglementation sur l'infirmière praticienne au Canada* fait état de l'avancement des mesures législatives dans chaque province et territoire canadien ; *Le rôle de l'infirmière praticienne dans le monde* présente les caractéristiques communes aux infirmières praticiennes selon les recherches effectuées par le Conseil international des infirmières ; *Le financement des services des infirmières praticiennes* donne un aperçu des modes de financement possibles de ce nouveau rôle (capitation, rémunération à l'acte, etc.) ; *La rentabilité du rôle de l'infirmière praticienne* explique les avantages, financiers et autres, de la pratique de ces professionnelles de la santé. À consulter à l'adresse www.cna-nurses.ca.

AU JOUR LE JOUR

L connaissez-vous la formation Oméga ? Dans le bulletin *InfoQIIP* (avril 2002) de l'Association québécoise des infirmières et infirmiers en psychiatrie et en santé mentale (AQIIP), on apprend que cette formation vise à mieux préparer les professionnels de la santé à gérer des épisodes de violence chez les patients. Fondé sur l'analyse de nombreuses interventions faites par des soignants lors d'agressions, le programme permet de transmettre le savoir-faire d'intervenants expérimentés dans la résolution sécuritaire de situations de violence. C'est en 1997 qu'un regroupement d'établissements de santé à vocation psychiatrique – notamment le Centre hospitalier Robert-Giffard, l'Hôpital Douglas et le Centre hospitalier de Charlevoix – a demandé à l'Association pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires sociales (ASSTSAS) de concevoir un tel programme. La formation propose des techniques verbales, psychologiques et physiques pour intervenir dans la plupart des situations de violence. Elle donne aussi des outils pour évaluer l'efficacité d'une intervention visant à gérer une crise de violence. Le programme de formation dure quatre jours. Renseignements à l'adresse www.asstsas.qc.ca/formation/034.asp.

VUE SUR L'AGORA

En mai, le ministre de la Santé et des Services sociaux, François Legault, a déposé un projet de loi sur les services préhospitaliers d'urgence. Il veut revoir la chaîne des interventions préhospitalières, depuis l'appel au service 9-1-1 jusqu'à l'arrivée aux centres hospitaliers. Entre autres, le ministre encourage l'implantation de services de premiers répondants dans tout le Québec. Les techniciens ambulanciers, pour leur part, devront avoir complété une formation collégiale initiale, réussi un examen national et être inscrit à un registre national. Ils pourront intervenir conformément aux protocoles d'intervention clinique élaborés par le ministre. Québec créera aussi des postes de directeur médical national et de directeur médical régional des services préhospitaliers d'urgence. Qu'en pensez-vous ?

POINT DE VUE

L'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS) a publié *Examens radiologiques faits à l'aide d'appareils transportables*. L'AETMIS a étudié la possibilité d'utiliser des appareils transportables de radiographie dans les établissements publics ou à domicile. L'AETMIS conclut qu'il est « inapproprié » d'autoriser l'utilisation d'appareils transportables de radiodiagnostic médical à domicile et dans des unités mobiles de laboratoire. Il juge toutefois « approprié sous conditions spécifiques » d'y avoir recours dans un local dédié à cette fonction dans les CLSC ou les CHSLD. À lire à l'adresse www.aetmis.gouv.qc.ca.

EN L'ÉCOUTE, OIIQ

ISSN 1488-0156

Tél. : (514) 935-2505, poste 276

1 800 363-6048

Téléc. : (514) 935-1572



L'OIIQ...

... A REÇU

le rapport *De l'innovation au changement. Les leçons tirées des projets québécois financés par le Fonds pour l'adaptation des services de santé (FASS)*. Une quarantaine de projets québécois y sont répertoriés. Ils constituent des solutions novatrices pour améliorer une situation ou résoudre des problèmes précis dans le système de soins et de services. Une véritable mine d'idées à consulter à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section « Publications ».

... VOUS INFORME

que le Congrès international de réadaptation en traumatologie se tiendra au Centre des congrès de Québec, les 16, 17 et 18 octobre 2002. Il a pour thème *Innovations québécoises et internationales*, et traitera de la clientèle ayant subi un traumatisme grave, de nature cérébro-crânienne, médullaire ou orthopédique. Les volets cliniques de même que les réseaux intégrés de services y seront également abordés. Renseignements à l'adresse www.irdpq.qc.ca.

... TIENT À PRÉCISER

une information parue dans le bulletin de mai dernier. On y lit que les infirmières peuvent maintenant remplir un bulletin de décès lorsqu'une personne meurt ailleurs que dans une installation maintenue par un établissement du réseau de la santé. L'article 46 de la *Loi sur la santé publique* précise en effet que « lorsqu'une personne décède ailleurs que dans une installation maintenue par un établissement, le dernier médecin ayant soigné la personne doit remplir le bulletin de décès. Si tel médecin est inaccessible, le bulletin de décès peut être rempli par un autre médecin, un infirmier ou un coroner. Si aucune personne possédant l'une de ces qualités n'est disponible dans un rayon de 16 kilomètres, le bulletin de décès peut être rempli par deux personnes majeures. »

... ESTIME

que le nombre d'externes qui travailleront cet été dans les hôpitaux devrait être au moins aussi élevé que celui de l'an dernier. Rappelons que 1168 externes ont prêté main-forte aux infirmières dans 52 établissements de santé québécois, à l'été 2001.

... A CONSULTÉ

deux documents de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario : *Toolkit. Implementation of Clinical Practice Guidelines et Risk Assessment & Prevention of Pressure Ulcers*. Ces guides cliniques pratiques ont été conçus pour les infirmières souhaitant parfaire leurs connaissances dans un domaine précis. À consulter à l'adresse www.rnao.org.

... A LU

un communiqué de presse du ministère de la Santé et des Services sociaux annonçant le lancement du *Dossier herbe à poux : fiches d'aide à la décision*. Les onze fiches proposent des moyens de lutter contre l'herbe à poux. Tous les aspects d'un plan d'intervention efficace sont abordés : l'inventaire des sites, les techniques de contrôle, la sensibilisation des citoyens, les allergies dues au pollen de l'herbe à poux, etc. Les fiches sont disponibles sur le site www.santepub-mtl.qc.ca/environnement/herbe/index.html.

... VOUS SOUHAITE

de passer un très bel été ! De retour en septembre.